

A l'attention des parents d'élèves

Le chef du gouvernement a fait le point sur la situation sanitaire de notre pays.

Face à l'évolution sanitaire, la prudence s'impose.

A l'école maternelle, des cas positifs ont été signalés au sein de l'équipe.

Il me semble important de vous communiquer les points du protocole établi au niveau national.

SIGNES EVOCATEURS DE LA COVID-19

- Fièvre (supérieure ou égale à 38°) ou sensation de fièvre
 - Toux
 - Courbatures
 - Fatigue générale
 - Maux de tête
 - Perte du goût ou de l'odorat
 - Diarrhée
- En cas d'apparition d'un de ces symptômes, une vigilance s'impose.

PLUSIEURS CAS DE FIGURE. Une attestation sur l'honneur est à compléter.

Un élève qui présente des symptômes évocateurs de la Covid-19 ne doit pas se rendre à l'école. Les responsables légaux informent la direction.

En cas de symptômes sans diagnostic de suspicion de la Covid-19, l'élève revient à l'école si ses responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin.

En cas d'absence de rendez-vous médical, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).

→ L'attestation sur l'honneur ci-jointe est à compléter et à remettre à la direction.

Dès qu'une personne du foyer familial présente un ou plusieurs signes évocateurs, en attendant l'avis médical et /ou les résultats d'un test Covid-19 pour la personne malade, les enfants ne doivent pas venir à l'école car ils sont considérés comme cas contact à risque. Ils doivent donc rester isolés à la maison. L'école est informée de la situation.

CAS POSITIF (confirmé)

La durée de l'isolement pour les cas positifs (confirmés) est de :

- 7 jours pleins à partir de la date du début des symptômes et sous réserve d'absence de fièvre depuis 48H.
- 7 jours pleins à partir du jour du prélèvement avec résultat positif pour les cas asymptomatiques.

Le retour à l'école est possible dès la fin de la période de l'isolement sous réserve du respect strict des gestes barrières et du port permanent du masque chirurgical pendant une période de 7 jours supplémentaires après la levée de l'isolement. L'élève ne pourra donc pas déjeuner à la cantine et pratiquer les activités sportives pendant cette période de 7 jours.

En cas d'impossibilité pour mettre en œuvre ces mesures (déjeuner à domicile par exemple), l'isolement sera de 14 jours (au lieu des 7 jours).

CAS CONTACT A RISQUE

Si l'élève vit sous le même toit que le cas positif (confirmé), son isolement va durer tant que la personne est malade et jusqu'à 7 jours après sa guérison.

Le retour à l'école est possible dès la fin de la période de l'isolement sous réserve du respect strict des gestes barrières et du port permanent du masque chirurgical pendant une période de 7 jours supplémentaires après la levée de l'isolement. L'élève ne pourra donc pas déjeuner à la cantine et pratiquer les activités sportives pendant cette période de 7 jours.

En cas d'impossibilité pour mettre en œuvre ces mesures (déjeuner à domicile par exemple), l'isolement sera de 14 jours (au lieu des 7 jours).

RAPPEL : Merci de vérifier que votre enfant vienne avec un masque à l'école (2 s'il déjeune au restaurant scolaire).

Je sais que cela exige des efforts de tous et je tiens à vous remercier pour votre mobilisation.

Cordialement,

La Directrice

Anne-Marie SAINT-JEAN

Signature des parents



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

[Prénom et Nom]

demeurant :

[Adresse]

représentant légal de :

[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur que

- mon enfant présente depuis le [date du constat des symptômes] des signes évocateurs de la Covid-19 ;
- le médecin consulté le [date de la consultation] suite à l'apparition de signes évocateurs n'a pas diagnostiqué une suspicion de la Covid-19 et n'a pas prescrit de test RT-PCR ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est négatif ;
- le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est positif ;
- mon enfant, testé positif à la Covid-19 le [date du test] ne présente plus de symptômes évocateurs de la Covid-19.
- Autre [à préciser]

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [commune], le [date]

Signature

.....
[Prénom] [Nom]